

Chers festivaliers,



Notre expérience des précédentes éditions nous impose de mettre en place un règlement concernant l'accès au festival et aux dédicaces. Et suite au plan VIGIPIRATE nous nous devons d'appliquer le texte ci-dessous.

Ce règlement a pour but de permettre au maximum de personnes d'accéder aux auteurs et de profiter pleinement de l'offre proposée. Il permet aussi de maintenir la gratuité des dédicaces, expositions, ateliers et spectacles proposés.

REGLEMENT

ART 1 : Les membres de l'association sont souverains pour toute décision concernant l'entrée et les dédicaces.

ART 2 : Interdiction d'entrer avec des sacs à dos, valisettes, cartables, ... etc dans les différentes salles du salon.

ART 3 : Un contrôle des petits sacs pourra être effectué aux différentes entrées.

ART 4 : La dédicace est un cadeau des auteurs pas un devoir, ils ont donc le droit d'en refuser une.

ART 5 : L'achat d'un livre neuf sur les stands du Gang de la Clé à Molette et Dans ma Librairie, donne 1 ticket dédicace, qu'il faudra remettre à l'auteur lors de votre passage en dédicace.

ART 6 : L'ordre de passage est l'ordre chronologique d'arrivée dans la file sauf si vous ne possédez pas de ticket. Dans ce cas des festivaliers détenteurs d'un ticket seront prioritaires.

ART 7 : Pour chaque nouvelle dédicace il faudra repartir à la fin de la file.

ART 8 : Si des sacs sont trouvés sans surveillance ils seront enlevés et déposés à l'entrée du festival.

ART 9 : L'organisation n'est pas responsable des désistements et des retards éventuels des auteurs.